

# Comment optimiser l'entretien de son installation d'arrosage ?

**PLACE SUR FONDS SPECIFIQUES**

**Dates : 29 Février au 2 Mars 2012**

**Lieu : Golf de Biarritz (64)**

**Nombre de places : 20**

(Seuls seront pris en compte les 20 premiers dossiers d'inscriptions **complets** parvenus à l'AGREF (le cachet de la poste faisant foi).

## Documents joints :

✓ Programme du stage à remettre au participant.

✓ Convention de formation à renvoyer en 2 exemplaires.

**Documents à retourner à : AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex**

- ✓ Conventions de formation **à retourner en 2 exemplaires** remplies et signées.
- ✓ Deux chèques en règlement :

- soit du coût pédagogique non membre AGREF	= 550 euros.
- soit du coût pédagogique membre AGREF	= 470 euros.
- et des frais d'hébergement et tous les repas (ou les repas du midi uniquement = 72 euros).	= 205 euros.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LES DEUX CONVENTIONS ET LES REGLEMENTS**

## Inscription :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Toute inscription reçue 15 jours avant la date du stage ne sera satisfaite que dans la mesure des places disponibles. Aucune réclamation pour non-satisfaction des demandes ne pourra être retenue si le nombre maximum d'inscrits est dépassé, même avant cette date.

- Un accusé réception ainsi que les factures vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage. Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

## Annulation :

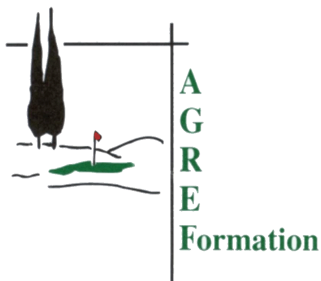
Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

## Prise en charge et remboursement par le fonds de formation :

- **Avant le stage** : Faire une demande préalable de prise en charge auprès de votre fonds de formation.
- **Si votre demande a été acceptée, et après le stage** : Envoyer à votre fonds de formation :
  - la convention,
  - les factures du coût pédagogique et des frais d'hébergement/repas,
  - l'attestation de présence qui sera remise au stagiaire à la fin du stage,
  - la copie de la feuille d'émargement qui vous sera adressée après le stage.



## PROGRAMME DU STAGE

# Comment optimiser l'entretien de son installation d'arrosage ?

### Public :

- Intendants
- Adjointes
- Fontainiers
- Jardiniers

### Lieu :

- Golf de Biarritz

### Durée - Dates - Horaires :

- 3 jours - 21 h
- 29 Février au 2 Mars 2012
- 1-2e jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 3<sup>e</sup> jour : 8 h 00 - 16 h 30  
(Attention : aucun départ le 3<sup>e</sup> jour avant 16 h 30)

### Intervenant :

- Raphaël KARM  
Ingénieur

### Prix :

- Coût pédagogique : **550 €**
- Coût Membre AGREF ou place mutualisée Uniformation : **470 €**

### A rajouter :

- Frais hébergement en twin et tous les repas : **205 €**
- OU repas du midi : **72 €**

### Organisme de formation :

- AGREF-Formation (72640097164)  
B.P. 307  
64208 – Biarritz Cedex  
Tél. : 05.59-52-86-52  
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

### Code stage (Uniformation) :

**12069**

### Objectif pédagogique de la formation :

- Mettre en place l'organisation de l'entretien de son réseau d'arrosage pour en obtenir un niveau de performance optimum.

### Programme des 3 jours de formation :

- Rappels généraux : pluviométrie, pression, recouvrements.
- Les erreurs à ne pas commettre.
- Les choix à faire dans le cadre du renouvellement du matériel.
- Les opérations d'entretien courantes sur la station de pompage, la gestion centralisée et le terrain :
  - . mise en route de l'installation – entretien en cours de saison – hivernage.
  - . maintenance préventive.
  - . maintenance corrective.
- Gestion du stock de maintenance.
- Elaboration d'un plan et d'un cahier d'entretien (Loi sur l'Eau).
- Intégration des modifications du parcours.
- Débat - Discussion - Bilan du stage.
- Visites de golfs.

**Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.**

